
**Tabac à rouler et objets confectionnés à
partir de ce type de tabac — Méthodes
d'échantillonnage, de conditionnement et
d'analyse —**

Partie 2:

Atmosphère de conditionnement et d'essai

(<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a73b073d-e3f8-42bc-b05d-d766e4ffcd68/iso-15592-2-2001>)

*Fine-cut tobacco and smoking articles made from it — Methods of
sampling, conditioning and analysis —*

Part 2: Atmosphere for conditioning and testing

[ISO 15592-2:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a73b073d-e3f8-42bc-b05d-d766e4ffcd68/iso-15592-2-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a73b073d-e3f8-42bc-b05d-d766e4ffcd68/iso-15592-2-2001>



Numéro de référence
ISO 15592-2:2001(F)

© ISO 2001

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview**

[ISO 15592-2:2001](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a73b073d-e3f8-42bc-b05d-d766e4ffcd68/iso-15592-2-2001>

© ISO 2001

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Version française parue en 2002

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 15592 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 15592-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 126, *Tabac et produits du tabac*.

L'ISO 15592 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Tabac à rouler et objets confectionnés à partir de ce type de tabac — Méthodes d'échantillonnage, de conditionnement et d'analyse*:

- *Partie 1: Échantillonnage*
- *Partie 2: Atmosphère de conditionnement et d'essai*
- *Partie 3: Dosage de la matière particulière totale des objets à fumer au moyen d'une machine à fumer analytique de routine*
- *Partie 4: Classification des enveloppes*
- *Partie 5: Tabac à rouler pour utilisation avec des enveloppes spécifiées*
- *Partie 6: Effet de l'incorporation de filtres non raccordés*

L'annexe A de la présente partie de l'ISO 15592 est donnée uniquement à titre d'information.

Introduction

La Norme internationale ISO 3402 est basée sur la méthode recommandée CORESTA n° 21, révisée en 1991, et a été préparée pour décrire l'atmosphère normalisée pour le conditionnement du tabac en feuilles, du tabac haché destiné à la fabrication de cigarettes, et des cigarettes manufacturées elles-mêmes.

Le tabac à rouler est produit et vendu à des taux d'humidité beaucoup plus élevés que le tabac utilisé pour la fabrication des cigarettes. Par conséquent, l'ISO 3402 n'est pas applicable au tabac à rouler ou aux objets à fumer confectionnés à partir de ce tabac.

La présente partie de l'ISO 15592 est basée sur la nouvelle méthode recommandée CORESTA n° 42 et il convient de l'utiliser pour tous les produits répondant aux définitions données à l'article 2.

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 15592-2:2001](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a73b073d-e3f8-42bc-b05d-d766e4ffcd68/iso-15592-2-2001>

Tabac à rouler et objets confectionnés à partir de ce type de tabac — Méthodes d'échantillonnage, de conditionnement et d'analyse —

Partie 2: Atmosphère de conditionnement et d'essai

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 15592 spécifie une atmosphère de conditionnement et d'essai d'échantillons de tabac à rouler et d'éprouvettes constituées à partir de ce tabac.

Elle est applicable aux essais sur le tabac à rouler et sur les produits et matériaux utilisés dans la confection d'objets à fumer en tabac à rouler nécessitant un conditionnement préalable. Elle n'est pas applicable dans le cas de méthodes d'essai pour lesquelles des conditions spécifiques sont données par ailleurs comme, par exemple, pour les papiers et cartons dans l'ISO 187 et, pour les autres produits du tabac, dans l'ISO 3402.

2 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 15592, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1

atmosphère

conditions ambiantes définies par un ou plusieurs des paramètres suivants:

- température
- humidité relative
- pression

[ISO 558:1980, définition 2.1]

2.2

atmosphère de conditionnement

atmosphère dans laquelle est maintenu un échantillon ou une éprouvette avant essai

NOTE 1 Elle est caractérisée par des valeurs spécifiées pour un ou plusieurs des paramètres suivants: température, humidité relative et pression, qui sont maintenues à l'intérieur des tolérances prescrites pendant une durée déterminée.

NOTE 2 Le terme «conditionnement» se rapporte à l'ensemble de l'opération destinée à amener un échantillon ou une éprouvette, avant l'essai, à une condition prescrite de température et d'humidité, en le maintenant durant une période de temps donnée dans l'atmosphère de conditionnement.

NOTE 3 Le conditionnement peut être effectué soit dans le laboratoire, soit dans une enceinte spéciale appelée «enceinte de conditionnement» ou dans l'enceinte d'essai.

NOTE 4 Les valeurs choisies et la période de temps dépendent de la nature de l'échantillon ou de l'éprouvette à tester.

NOTE 5 Adapté de l'ISO 558:1980, définition 2.2.

2.3

atmosphère d'essai

atmosphère à laquelle on expose un échantillon ou une éprouvette pendant toute la durée de l'essai

NOTE 1 Elle est caractérisée par des valeurs spécifiées pour un ou plusieurs des paramètres suivants: température, humidité relative et pression, qui sont maintenues à l'intérieur des tolérances prescrites.

NOTE 2 L'essai peut être effectué soit en laboratoire, soit dans une enceinte spéciale appelée «enceinte d'essai» ou dans l'enceinte de conditionnement. Le choix dépend de la nature de l'éprouvette et de l'essai lui-même. Par exemple, un contrôle précis de l'atmosphère d'essai peut ne pas être nécessaire si la modification des propriétés de l'éprouvette est insignifiante au cours de la période d'essai.

NOTE 3 Adapté de l'ISO 558:1980, définition 2.3.

2.4

tabac à rouler

tabac produit à l'intention des consommateurs confectionnant eux-mêmes leurs objets à fumer

2.5

enveloppe

matériau préparé spécialement et fourni sous une forme adéquate pour renfermer du tabac à rouler de manière à confectionner un objet à fumer

2.6

objet à fumer en tabac à rouler

objet pouvant être fumé, confectionné en combinant du tabac à rouler et une enveloppe

3 Atmosphère

(<https://standards.iteh.ai>)

3.1 Atmosphère de conditionnement

L'atmosphère de conditionnement doit présenter les caractéristiques suivantes:

[ISO 15592-2:2001](#)

- température: $(22 \pm 2) ^\circ\text{C}$;
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a73b073d-e3f8-42bc-b05d-d766e4ffcd68/iso-15592-2-2001>
- humidité relative: $(75 \pm 3) \%$.

Il convient que la pression atmosphérique se situe entre 86 kPa et 106 kPa. La pression doit être mesurée et consignée dans tout rapport d'essai si elle est en dehors de ces tolérances prescrites.

Les plages spécifiées ci-dessus définissent l'atmosphère dans le voisinage immédiat de l'éprouvette. Par conséquent, l'atmosphère autour de l'éprouvette doit être maintenue à une température moyenne de $22 ^\circ\text{C}$ et une humidité relative moyenne de 75 %.

NOTE 1 La tolérance sur l'humidité relative est de $\pm 3 \%$. Cela diffère de la tolérance donnée dans l'ISO 3402 qui est de $\pm 2 \%$. Cela est dû au niveau plus élevé de l'humidité relative, qui la rend plus difficile à contrôler.

NOTE 2 Alors que certains appareils de contrôle peuvent afficher que l'humidité relative se situe dans la tolérance de $(75 \pm 3) \%$, cette tolérance peut être comparable à l'incertitude d'étalonnage de l'équipement.

Il convient de surveiller le contrôle électronique de l'humidité et de contrôler régulièrement les conditions régnant dans l'enceinte (voir A.3).

3.2 Atmosphère d'essai

L'atmosphère d'essai doit présenter les caractéristiques suivantes:

- température: $(22 \pm 2) ^\circ\text{C}$;
- humidité relative: $(60 \pm 5) \%$.